

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 23 avril 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

VACANCES DE SIÈGES

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que, pendant le congé, j'ai reçu des communications m'informant que les vacances suivantes se sont produites à la Chambre des communes, savoir:

L'honorable Lawrence T. Pennell, député de la circonscription électorale de Brant-Haldimand, a résigné ses fonctions;

L'honorable Paul Martin, député de la circonscription électorale d'Essex-Est, a résigné ses fonctions.

En conséquence, j'ai transmis mes mandats au directeur général des élections pour l'autoriser à émettre des brefs d'élections pour ces circonscriptions.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DÉSIGNATION DE M. J. GORDON DUBROY
AU POSTE DE GREFFIER ADJOINT

M. l'Orateur: Peut-être les députés me permettront-ils d'annoncer que durant le congé, M. J. Gordon Dubroy, un fonctionnaire fidèle et très méritant de la Chambre, a été nommé à un poste très important, celui de greffier adjoint. (*Applaudissements*)

[Français]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. TRUDEAU—REMERCIEMENTS POUR
MESSAGES DE FÉLICITATIONS
ET D'ENCOURAGEMENT

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Prenant la parole pour la première fois de ce fauteuil, je demanderais aux honorables députés de me permettre de dire un mot de

remerciement pour les messages de félicitations et d'encouragement qui me sont venus de tous les côtés de la Chambre.

Dans une démocratie, les représentants élus du peuple ont la prérogative de différer d'opinion sur les meilleurs moyens de gouverner le pays. Cependant, nous sommes tous animés du même désir de travailler pour un Canada plus grand et plus fort.

La meilleure réponse que je puisse donner à ces généreux hommages, c'est ma résolution de servir la Chambre et le pays jusqu'à la limite de mes possibilités.

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

DISSOLUTION DES CHAMBRES—ÉLECTIONS
GÉNÉRALES LE 25 JUIN

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Étant donné, monsieur l'Orateur, la nouvelle que je m'apprête à annoncer, il ne conviendrait pas, je crois, de faire des commentaires sur d'autres sujets.

Cet après-midi, je me suis rendu chez le Gouverneur général pour lui demander de dissoudre le Parlement et de faire émettre les brefs pour la tenue d'élections générales le 25 juin. (*Applaudissements*)

Monsieur l'Orateur, par une proclamation revêtue du grand sceau du Canada en date du 23 avril 1968, le Parlement est dissous et les députés et sénateurs sont déchargés du devoir d'y siéger. Je vous remercie, monsieur l'Orateur. (*Applaudissements*)

M. l'Orateur: Dans ces circonstances, je me propose de quitter le fauteuil, mais les députés me permettront peut-être de les remercier de la collaboration qu'ils m'ont constamment accordée au cours des dernières années. (*Applaudissements*)

Si les députés sont encore ici à 4 heures, je les invite à venir rendre visite à l'Orateur, pièce 16. (*Applaudissements*)